

# Calendrier

## Faculté des lettres et sciences humaines

	Automne 2020	Hiver 2021	Été 2021 Trimestre complet <small>(voir trimestres intensifs à la page suivante)</small>
<b>Choix de cours, information en ligne dès le</b>	10 juin	4 novembre	10 mars
<b>Début du trimestre</b> <b>Fin du trimestre</b>	31 août 23 décembre	11 janvier 30 avril	3 mai 27 août
<b>Journées de la Rentrée</b>	31 août au 4 septembre	s/o	s/o
<b>Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques.</b> <small>Les activités retirées ne seront pas facturées.</small>	22 septembre <sup>(1) (2) (3) (4)</sup>	27 janvier <sup>(1) (2) (3) (4)</sup>	21 mai <sup>(1) (2) (3) (4)</sup>
<b>Date limite d'abandon des activités pédagogiques.</b> <small>Les activités abandonnées restent facturées.</small> <small>(art. 4.2.5 du Règlement des études)</small>	1 <sup>er</sup> décembre <sup>(1) (2) (3) (4)</sup>	19 mars <sup>(1) (2) (3) (4)</sup>	7 juillet <sup>(1) (2) (3) (4)</sup>
<b>Période d'examens</b> <small>(le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)</small>	10 au 23 décembre	19 au 30 avril	16 au 27 août
<b>Date limite de remise des notes</b>	12 janvier	7 mai	3 septembre
<b>Coupages de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal</b>	s/o	s/o	16 mai, 28 et 29 août
<b>STAGES COOPÉRATIFS</b>			
<b>Début des stages coopératifs</b> <b>Fin des stages coopératifs</b>	8 septembre 18 décembre	4 janvier 16 avril	3 mai 13 août
<b>Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant</b>	21 septembre (stage hiver 2021)	21 janvier (stage été 2021)	15 mai (stage automne 2021)
<b>Entrevues des stages coopératifs – 1<sup>re</sup> phase</b>	En continu	1 <sup>er</sup> au 12 février	En continu
<b>Entrevues des stages coopératifs – 2<sup>e</sup> phase</b>	En continu	25 et 26 février	En continu
<b>SUSPENSION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES</b>			
<b>Congés universitaires</b> <small>(article 8.1.4 du Règlement des études)</small>	Fête du Travail : 7 sept. Action de grâces : 12 oct.	Vendredi saint : 2 avril Pâques : 3 au 5 avril	Journée nationale des Patriotes : 24 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 2 juillet
<b>Journée réservée aux activités étudiantes</b> <small>(Ne s'applique qu'au Campus principal)</small>	3 septembre (8 h 30 à 22 h)	27 janvier (8 h 30 à 22 h), 30 avril (à compter de 17 h) 1 <sup>er</sup> et 2 mai	s/o
<b>Semaine de relâche</b>	19 au 23 octobre	1 <sup>er</sup> au 5 mars	28 juin au 2 juillet
<b>Suspension des activités pédagogiques de 1<sup>er</sup> cycle : assemblées générales de l'AGEFLESH</b>	s/o	s/o	s/o
<b>Collation des grades</b> <small>Suspension au campus principal seulement</small>	19 septembre (annulée)	s/o	s/o
<b>Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec</b> <small>Suspension au Campus principal seulement</small>	s/o	s/o	Festival annulé Suspension levée 21 au 24 mai

20 avril 2021

(1) Dates limites pour les activités offertes de façon intensive la fin de semaine :

choix ou modifications des activités pédagogiques : le lundi suivant la 1<sup>re</sup> fin de semaine  
abandon d'activités : avant le dernier tiers de l'activité

(2) Dates limites pour les activités pédagogiques ayant un horaire atypique :

choix ou modifications des activités pédagogiques : avant la 7<sup>e</sup> heure de cours  
abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

(3) Dates limites pour les activités offertes en ligne

choix ou modifications des activités pédagogiques : le 9<sup>e</sup> jour ouvrable suivant le début de l'activité  
abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité

(4) Dates limites pour les activités s'offrant sur tout le trimestre, mais avec des rencontres sporadiques :

choix ou modifications des activités pédagogiques : même date limite que dans le calendrier régulier  
abandon des activités : même date limite que dans le calendrier régulier

# Calendrier

## Faculté des lettres et sciences humaines

	Demi-trimestre d'été mai-juin 2021	Demi-trimestre d'été juillet-août 2021
<b>Choix de cours, information en ligne à partir du</b>	10 mars	
<b>Début du trimestre</b> <b>Fin du trimestre</b>	3 mai 29 juin	30 juin 27 août
<b>Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques. <u>Les activités retirées ne seront pas facturées.</u></b>	(1) (2) (3) (4)	
<b>Date limite d'abandon des activités pédagogiques. <u>Les activités abandonnées restent facturées.</u></b> (art. 4.2.5 du Règlement des études)	2 juin (1) (2) (3) (4)	2 août (1) (2) (3) (4)
<b>Période d'examens</b> (le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)	À préciser lors de la 1 <sup>re</sup> séance de chaque activité	
<b>Date limite de remise des notes</b>	7 juillet	5 septembre
<b>Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal</b>	16 mai	28 et 29 août
<b>STAGES COOPÉRATIFS</b>		
<b>Entrevues des stages coopératifs – 1<sup>re</sup> phase</b>	En continu	s/o
<b>Entrevues des stages coopératifs – 2<sup>e</sup> phase</b>	s/o	En continu
<b>SUSPENSION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES</b>		
<b>Congés universitaires</b> (article 8.1.4 du Règlement des études)	Journée nationale des Patriotes : 24 mai Journée nationale du Québec : 24 juin	Fête du Canada : 2 juillet
<b>Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec</b> <i>Suspension au Campus principal seulement</i>	Festival annulé Suspension levée 21 au 24 mai	s/o

20 avril 2021

- (1) Dates limites pour les activités offertes de façon intensive la fin de semaine :  
choix ou modifications des activités pédagogiques : le lundi suivant la 1<sup>re</sup> fin de semaine  
abandon d'activités : avant le dernier tiers de l'activité
- (2) Dates limites pour les activités pédagogiques ayant un horaire atypique :  
choix ou modifications des activités pédagogiques : avant la 7<sup>e</sup> heure de cours  
abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité
- (3) Dates limites pour les activités offertes en ligne  
choix ou modifications des activités pédagogiques : le 9<sup>e</sup> jour ouvrable suivant le début de l'activité  
abandon des activités : avant le dernier tiers de l'activité
- (4) Dates limites pour les activités s'offrant sur tout le trimestre, mais avec des rencontres sporadiques :  
choix ou modifications des activités pédagogiques : même date limite que dans le calendrier régulier  
abandon des activités : même date limite que dans le calendrier régulier